

Fille au pair et autre emploi

Par qweemy, le 10/02/2015 à 20:53

Bonjour,

Je suis mauricienne, et je vais être engagée comme fille au pair à l'ile de la réunion. Comme cet emploi me laisse du temps libre en journée, j'aimerais savoir si avec un VISA de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS)je pourrais exercer une autre activité salarié à mitemps par exemple ??

Est ce que l'on peut me renseigner sur ce sujet.

Merci